**Campagne de recrutement des Professeurs et Maîtres de conférences 2018**

Pièces justificatives supplémentaires pour les **BENEFICIAIRES DE L’OBLIGATION D’EMPLOI**

Copie du justificatif de votre qualité de bénéficiaire de l’Obligation d’Emploi en cours de validité au moment de la demande et de la date d’effet de la mutation (un des documents suivants) :

* + reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé délivré par la [M.D.P.H.](http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_11158/maisons-departementales-des-personnes-handicapees-d-ile-de-france) ;
  + notification d’attribution d’une rente d’accident du travail avec I.P.P. (Incapacité Permanente Partielle) d'au moins 10% ;
  + carte d’invalidité d’au moins 80% ;
  + notification du versement de l’allocation adulte handicapé.